Un recyclage très maussien

Tangi BERTIN

Master Pro TEF
Année 2006-2007

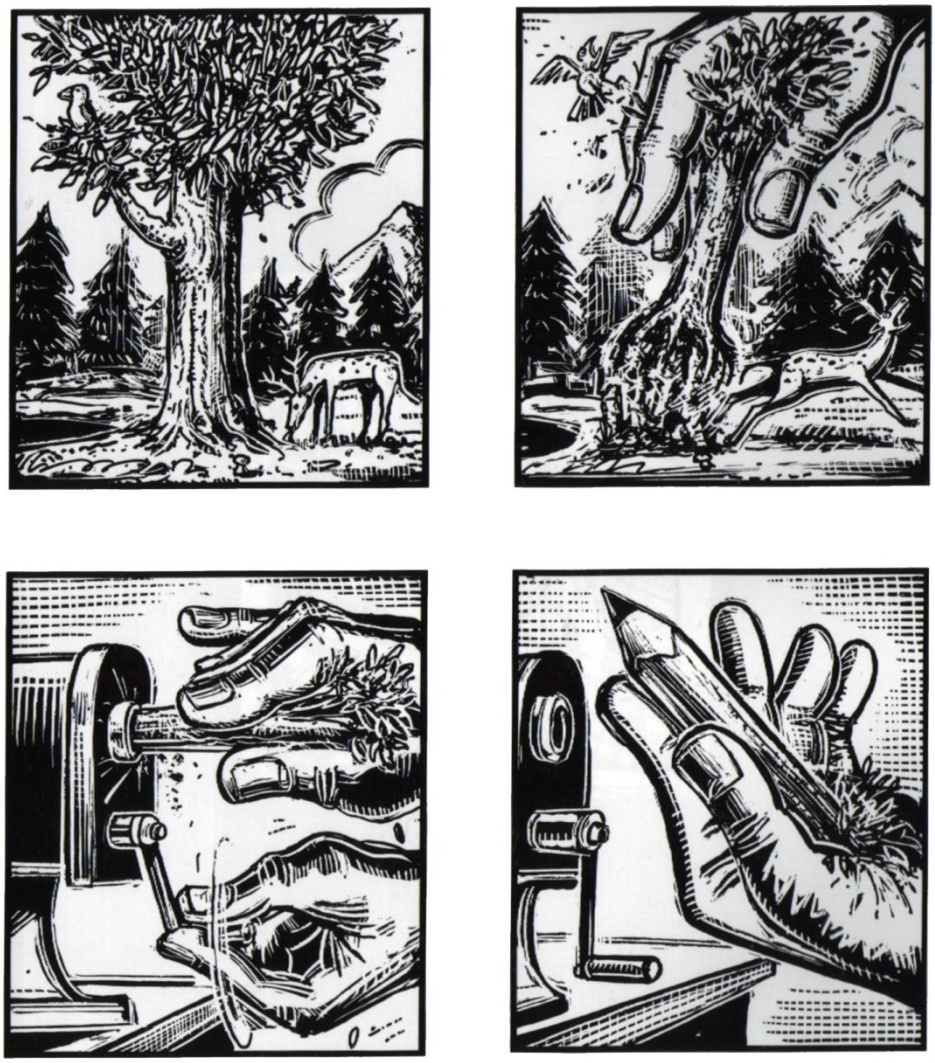

Mémoire présenté en septembre 2007 en vue de l'obtention du Master professionnel TEF à l'Université Rennes II, sous la direction de Zacharia TIEMTORÉ

PETER KUPER,
NEW YORK, NY 10025-5440
ATION SAUVONS LES ARB
vingt cinq
DATE
8 | 28 | 98
DON
MEMO

Le jeu de la couverture

L'illustration provient de l'ouvrage « Points de Vues 2 » (Editions çà et là, 2006) qui est le second recueil de comic strips en cinq cases de Peter KUPER. Les dessins sont initialement parus dans le *New York Times* sous le nom de *Eye of the Beholder*, littéralement l'œil de l'observateur.

Tandis que les 4 premières cases sont présentées en page de couverture, utilisant une vue subjective, la cinquième case est présentée sur la page suivante et révèle l'histoire sous un autre point de vue. J'ai choisi cette "histoire" car elle symbolise de façon ironique la conception "moderne" et actuelle du don, qui sert à soulager la morale, à faire charité.

Questionnement

Question

D'après l'INSEE un ménage sur deux possède un micro-ordinateur, un sur trois a accès à internet. Bien que cette situation ait été inimaginable il y a encore quelques années, il n'en reste pas moins qu'une fracture existe dans l'accès aux technologies. Cette fracture, dite numérique, est définie comme suit par ELIE Michel (2001) : « D'une manière générale, le fossé numérique peut être défini comme une inégalité face aux possibilités d'accéder et de contribuer à l'information, à la connaissance et aux réseaux, ainsi que de bénéficier des capacités majeures de développement offertes par les TIC. Ces éléments sont quelques-uns des plus visibles du fossé numérique, qui se traduit en réalité par une combinaison de facteurs socio-économiques plus vastes, en particulier l'insuffisance des infrastructures, le coût élevé de l'accès, le manque de création locale de contenus. »

Au sein du projet RecycleTic, il a été tenté, à petite échelle, de diminuer ces disparités d'accès aux TIC en aidant à l'informatisation d'associations, d'établissements scolaires et de collectivités. Comme souvent, dans ces logiques de transfert de biens physiques, étiquetés « dons caritatifs », prendre du recul sur ce geste, sur l'environnement socio-économique est oublié. Pour notre part nous avons essayé de préparer au mieux l'arrivée de nos machines, en rencontrant au préalable les protagonistes et en ciblant leur besoins. Cela ne nous a pas empêchés de rencontrer certains écueils et de remarquer, ensuite, que certains « dons » pouvaient être considérés mieux réussis que d'autres.

Informatiser pour informatiser, donner pour donner, cela n'a pas de sens en soi. Dépenser du temps, de l'énergie, surmonter des embuches administratives, … n'a aucun intérêt si l'objet du don est retrouvé à « pourrir » dans un coin d'une pièce ; bien au contraire, il faut trouve un public, qu'une dynamique d'usage se crée. Mon questionnement est né suite à la comparaison de deux cas particuliers de « dons » effectués au cours de cette année : dans le premier, réalisé dans le groupe scolaire Brocéliande de Chartre de Bretagne, le don n'a que partiellement fonctionné, les machines étant peu ou pas utilisées. Dans le second cas, celui de l'AFTAM[13], le bilan s'est avéré

[13] L'AFTAM est la plus grosse association française d'accueil de demandeur d'asile. Le don c'est effectué au sein du centre d'accueil des demandeurs d'asile, appelé CADA, qui gère directement l'hébergement, le suivit social et administratif, des personnes qui rentrent dans cette institution.

totalement positif, des résidents de cette structure venant régulièrement faire usage des machines mises à leur disposition.

Je me suis interrogé sur une telle différence, en interaction bien sûr, avec les autres livraisons de matériel informatique. J'en ai donc déduit la question suivante : Dans une action de don de matériel informatique, le don en lui-même suffit-il à réduire la fracture numérique ?

On peut ici émettre les hypothèses suivantes :

1. un don physique, dans le domaine des TIC, n'est pas suffisant : il faut que l'ensemble de l'écosystème construit autour de ce transfert soit partie prenante, pas seulement les hautes sphères de l'organisation d'accueil.
2. Mais au-delà de l'implication des personnes, il ne faut pas négliger la formation de ces dernières. Si aucune ressource humaine en contact avec le matériel n'est apte en s'en servir, la dynamique du don se transformera rapidement en échec.

Méthodologie

L'objet de recherche que j'ai choisi est l'analyse de la dynamique du don. Cette recherche prend place sur l'agglomération de commune Rennes Métropole. Pour ce faire, j'ai utilisé une démarche de type qualitative. Jean-Marie VAN DER MAREN (2004) : « la recherche qualitative […] se limite à comprendre et cherche même à comprendre de l'intérieur […] tente de se rapprocher au plus du monde intérieur, des représentations et de l'intentionnalité des acteurs humains » (p. 103).

Pour mener cette recherche, je m'appuie donc sur une démarche de terrain avec une approche pluridisciplinaire faisant référence à la sociologie, à la sociologie de l'innovation, à la sociologie du changement, à l'ethnologique et à l'anthropologie. Cela m'a paru pertinent pour pouvoir me rapprocher au plus près de l'avis et des représentations des acteurs, de leur envies et de leurs besoins, ainsi que de pouvoir décrypter des éléments sociétaux liés au don. On peut ainsi cerner les freins et les moteurs d'un projet de don en TIC, notamment dans le cadre du projet RecycleTIC.

J'ai également choisi la technique de l'entretien ; dans un premier temps, informel

dans le cadre de l'établissement scolaire (par manque de temps du personnel éducatif). J'ai également exploité une série d'entretiens menés au sein de l'AFTAM autour de la question des freins au changement, lorsqu'il y a renouvellement de matériel informatique et de logiciels. C'est la méthode dite de « l'entrevue » (VAN DER MAREN, 2004) qui « vise plutôt à obtenir des informations sur les perceptions, les états affectifs, les jugements, les opinions, les représentations des individus, à partir de leur cadre personnel de référence et par rapport à des situations actuelles » (p. 312). On appelle plus souvent cette méthode l'entretien semi-directif, ou semi-dirigé. S'il est construit autour d'une liste de questions plutôt ouvertes, il permet cependant d'obtenir des réponses sur de grands thèmes de la part de l'interviewer. Le risque avec un entretien directif est de briser la fluidité et le « naturel ». Ici, il est possible d'adapter les questions et leur ordre pour coller le plus avec les derniers propos de l'orateur. Le déroulement n'est pas figé, la grille d'entretien[14] est là comme un fil conducteur. Pour l'analyse de ces entretiens, il était important d'identifier la fonction, le rôle et la posture de chacun des acteurs. Que ce soit dans le discours d'un chef de service, d'un travailleur social où d'un psychologue, il demeura toujours une part de « discours officiel ». Le discours n'est jamais complètement libre.

J'ai ainsi interviewé au sein du Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA) de l'AFTAM de Rennes quatre travailleurs sociaux, un chef de service, une secrétaire de service et un psychologue. Ces données on été recueillies au mois d'avril 2006 dans le cadre du stage de licence professionnelle Usetic.

J'ai également utilisé la méthode de l'observation directe, sur chaque lieu de livraison via une grille d'observation : « les méthodes d'observation directe constituent les seules méthodes de recherche sociale qui captent les comportements au moment où ils se produisent sans l'intermédiaire d'un document ou d'un témoignage. […] L'observation participante de type ethnologique […] consiste à étudier une communauté durant une longue période, en participant à la vie collective» (QUIVY et VAN CAMPENHOUDT, 2006). J'ai ainsi pu garder une trace des ressentis, des réactions des personnels des organisations réceptrices du don, au moment des livraisons et initiations.

[14] Voir Annexe 3

Une fois la récolte des données de terrain effectuée, j'ai utilisé la technique du codage, comme présentée chez VAN DER MAREN (2004). Après avoir repéré un certains nombre de thématiques intéressantes, je les ai ordonnées et classées. Trois groupes de personnes ont émergé : les acteurs inscrits dans le don (les 2 personnes amenées à travailler dans la salle multimédia du CADA, la directrice et une enseignante de l'école Brocéliande et les personnels de la cybercommune), les acteurs concernés par le don (le reste du personnel du CADA) et les acteurs extérieurs au don (l'autre partie du personnel de l'école Brocéliande). De ces groupes de personnes ressortent des préoccupations, des attentes et des interrogations diverses vis-à-vis de la dynamique crée par le don, du changement provoqué par ce dernier et des technologies embarquées. J'ai ainsi relevé les thèmes suivants : fiabilité du logiciel libre, temps passé à s'approprier l'outil, interrogation sur le changement de position sociale dans la dynamique du don, implication dans le projet.

- Les limites

Ce mémoire se limite à l'étude du cas du projet RecycleTIC, initié sur l'université Rennes 2 et les éventuelles conclusions apportées au fils des lignes ne peuvent être généralisables.

L'action associative et le don

Dans le monde, dans notre société dite « moderne », l'engagement associatif, est dans l'air du temps. Ce tiers secteur, où le mot d'ordre est bénévolat, volontariat, tisse sa toile dans le monde pauvre, comme dans le monde riche. Dans le premier, parce que l'insuffisance de structuration et de développement de l'Etat, mais aussi du marché, font que pour garantir la survie matérielle de la totalité de la population il faut utiliser des moyens, des ressources qualifiés d' « informels » (CAILLÉ, 2007). Dans le second, à l'inverse, c'est parce que l'Etat et le marché sont sur-développés qu'il se crée de nouveaux problèmes, voire de nouveaux besoins auxquels ces super-structures ne savent plus répondre. Au-delà de la solidarité familiale traditionnelle, de celle des clans et autres tribus, comme le présente MAUSS dans son *Essai sur le don*, il faut créer de nouveaux liens à travers les coopératives sociales, les associations et l'ensemble des activités collectives à but non lucratif. Dans ces relations, « qu'il soit de type traditionnaliste ou moderne, il est clair que l'engagement associatif et bénévole implique qu'on donne de son temps et de sa

personne » (CAILLÉ, 2007). Il fonctionne grâce au don, et véhicule cette idéologie.

Aujourd'hui le don n'a pas une bonne image dans la société. Il permet aux riches, aux puissants, aux aisés de faire un geste de « charité » pour alléger leurs consciences par rapport à la position sociale qu'ils occupent. Charité et bénévolat sont ainsi presque devenus synonymes. Pour les plus faibles, il peut être perçu de façon négative, en leur projetant une image de dépendance, « d'homo recycleur ». En effet, dans notre cas, pour les usagers, les personnes qui seront amenés à utiliser nos machines, le fait qu'elles aient déjà servi peut être perçu de façon péjorative.

Dans la suite de se chapitre, qui a pour but de définir la notion de don, mais aussi de montrer que le cas d'étude s'inscrit bien dans celui-ci, nous verrons que cette forme d'action sociale peut générer une réelle dynamique tout en gommant les ressentis négatifs de prime abord.

Nous pouvons trouver dans le Larousse, la définition suivante du don : « Action de donner quelque chose que l'on possède ; chose ainsi donnée ». C'est ce que l'on appellera le don pur : « Par don pur, nous entendons l'acte par lequel une personne donne un objet ou rend un service sans rien attendre ni recevoir en retour » (MALINOWSKI, 1989). Il a de plus de nos jours une identité matérialiste : il est très rare de penser donner autre chose qu'un objet, ou une valeur. Le don pur est défini comme nécessairement gratuit et sans retour. C'et le don de la philanthropie, des campagnes de souscription,… Mais cette conception s'oppose à celle qui règne en Sciences Sociales, discipline qui s'y intéresse d'ailleurs depuis peu. « Quand le don était mentionné, c'était soit pour nier son importance dans nos sociétés, soit, ce qui revient au même, pour le réduire à un échange intéressé, marchand. » (GODBOUT, 2007). Mais comme nous allons le voir la dynamique du don est bien plus complexe.

Le Paradigme du don

Le terme paradigme désigne ici un ensemble de théories et de modèles d'explication, qui dessinent le champ du pensable et du questionnement.

Premières définitions

Pour le moment, il apparaît que deux logiques s'affrontent : un sens commun qui voit le don comme un geste sacrificiel (perte de l'objet donné) et unilatéral ; au contraire, dans les Sciences Sociales, on se rapproche de l'échange marchand, avec un retour équivalent ou supérieur entre ce qui circule.

On peut déjà ici poser une première définition : « le don est un transfert qui ne fait pas l'objet d'un contrat » (STARK, 1998) ; donner devient alors une forme de circulation de biens. Dans cette nouvelle forme de transfert, les partenaires se trouvent libérés de l'obligation contractuelle de céder une chose contre une autre. « Il n'est de don que parce qu'il aurait pu ne pas être donné » souligne encore Alain CAILLÉ. A l'inverse, le contrat devient un outil permettant la privation de la liberté de l'autre à donner. Un petit basculement s'effectue alors par rapport aux deux positions. « Au lieu de se demander pourquoi on donne, on se demande pourquoi on ne donne pas, pourquoi il est souvent préférable de priver l'autre de sa liberté de donner » (GODBOUT, 2007). On peu construire ainsi deux nouvelle directions au sens du don : le fait de recevoir après avoir donné implique que ce n'est pas un vrai don, ou bien, qu'il y a retour équivalent et donc que le don n'existe pas. On comprend alors que le don peu avoir de multiples sens. A. CAILLÉ propose les deux définitions suivantes qui permettent de s'éloigner des postulas de départ, des deux positions « extrêmes » et de dépasser la simple vision utilitariste du geste :

D'un point de vue sociologique, le don est défini par : « toute prestation de biens ou de services effectuée, sans garantie de retour, en vue de créer, entretenir ou régénérer le lien social. » Dans cette première définition, on remarque non pas la prédominance du bien (comme dans la définition plus classique du don pur), mais au contraire celle du lien généré par cette action. On prend un peu de distance avec notre vision contemporaine du sujet.

D'un point de vue général, le don est défini par : « toute prestation effectuée sans obligation, garantie ou certitude de retour. Le paradigme du don insiste sur l'importance, positive et normative, sociologique, économique, éthique, politique et philosophique de ce type de prestation. »

Au cœur du don

- La triple obligation : donner, recevoir, rendre

D'après Norbert Alter, « Plus ou moins explicitement, un certain nombre d'analyses considèrent que la logique du don – la triple obligation de donner, recevoir et rendre – structure la coopération entre firmes, entre employeurs et salariés ou entre salariés. ». On peut sans trop de risque étendre cela au milieu associatif. Ainsi, cette triple obligation structurera la coopération entre structure, et entre associatif. Ce triptyque régie l'échange sociale. Sur cette base MAUSS définira le don comme principe liant des sociétés et comme principe essentiel de définition de la place de chacun à l'intérieur de celles-ci. « La valeur matérielle du cadeau est donc de peu d'importance; mais le fait d'avoir donné engage le donataire et le donateur dans une relation de réciprocité » (ALTER, 2002). Ici émerge la création d'un lien moral, d'un lien spirituel.

Donner

C'est la première obligation. Cette obligation est l'essence même du don, du « potlatch[15] ». Un chef doit donner des potlatchs. « Il ne conserve son autorité sur sa tribu et sur son village […] il ne maintient son rang entre chefs […] que s'il prouve qu'il est hanté et favorisé des esprits et de la fortune, qu'il est possédé par elle et qu'il la possède ; et il ne peut prouver cette fortune qu'en la dépensant » (MAUSS, 1924). Donner, c'est faire preuve de son détachement face à la simple possession, mais pas face à la chose matérielle. Donner c'est aussi l'obligation d'inviter. Mais cette obligation n'est pas seulement présente dans les populations qualifiées d'archaïques.

Le premier don de l'humanité dans la tradition juive n'est il pas le sacrifice d'Isaac, par Abraham, demandé par Dieu. Un don pur pour prouver un amour. Par la suite, on retrouvera la notion de don de soi, de sacrifice, au commencement de l'aire chrétienne. Le Christ se sacrifie, mais attend ici un retour, non pas pour lui, mais pour l'humanité. « La dimension spirituelle permet aussi de neutraliser les effet pervers d'un don unilatéral. Le

[15] Mot chinook, signifiant "donner", le potlatch est un comportement culturel, souvent sous forme de cérémonie plus ou moins formelle, basée sur le don. Plus précisément, c'est un système de dons/contre-dons. Il renvoie en philosophie à la notion de dépense pure (cf Marcel Mauss). C'est un processus placé sous le signe de la rivalité, il faut dépasser les autres dons. On retrouve ce terme de façon récurrente dans l'œuvre de Mauss.

donateur n'attend rien […] de l'autre, et tout de Dieu » (CHANIAL, 2001).

On la retrouve aussi dans nos sociétés sous les traits des préceptes chevaleresques : « Quand on dit : noblesse oblige, c'est bien que la noblesse est obligée, par sa noblesse, à faire certaines choses, il n'y a pas de choix. Il est obligé à être désintéressé, à être généreux […] L'univers social lui demande d'être généreux » (BOURDIEU, 1993). De sa générosité le chevalier fera sa force, il développera son pouvoir, sa renommée, et l'amitié qui l'entoure. Dans notre quotidien perdure cet esprit : oublier d'inviter certaines personnes à une fête serait vu comme un affront, on aurait honte de ne pas proposer le café ou l'apéritif à un visiteur,… Du potlatch à notre conscience d'occidental, on voit bien que le don est bien présent. Ce qui se trame sous le geste du don n'est pas le simple échange des propriétés, des matières, des forces de travail et des services, mais c'est avant toute chose le développement et la pérennisation d'une relation dans laquelle les individus et leur places sociales sont rediscutées au sein même de la société voire entre sociétés (entre adhérents associatifs, entre associations, entre organisations). « Le don, vu sous cet angle, n'est pas essentiellement économique mais politique voire moral. La participation y est donc implicite mais incontournable, pas seulement en distribuant, mais aussi en recevant. » (GEMY, 2006).

Recevoir

« L'obligation de recevoir ne contraint pas moins. On n'a pas le droit de refuser le don, de refuser le potlatch […] Refuser de prendre équivaut à déclarer la guerre ; c'est refuser l'alliance et la communion ». Chez MAUSS, dans tous les cas étudiés, il sera très mal venu de négliger le présent effectué. Il peut s'effectuer avec moult remerciements, ou au contraire avec une forme de dédain. ». « La donation elle-même prend une forme très solennelle » mais « la chose reçue est dédaignée » et « le donateur affecte une modestie exagérée » (MAUSS, 1924). On comprend bien que c'est lors de cette acceptation qu'est engendré le lien social tant recherché dans l'acte de donner. « Dans le don, une reconnaissance réciproque s'effectue. Cette reconnaissance est le signe de l'interdépendance des contractants » (GEMY, 2006). En effet, c'est l'occasion, bien au delà du simple partage d'un bien physique, d'un objet, d'échanger, de se rassembler autour de valeurs communes. L'objet en devient l'instrument, le symbole. De plus MAUSS fait remarquer dès les premières pages de son Essai que les dons ne sont pas « exclusivement

(composés) de biens et de richesses » mais qu'ils peuvent prendre bien d'autres forme telles que « des politesses, des festins, des rites, des services militaires, des femmes, des enfants, des danses,… ». Il concerne donc autant des biens, que des services ou des personnes. L'accord qui lie les individus d'une communauté, d'un clan devient donc la société, et le don en est l'expression. « MAUSS interprète ces coutumes en terme de prestation totale, non pas que le don de soi à l'autre se fasse corps et âme, mais que l'ensemble du social se construit sur le don ». C'est l'investissement de la personne dans l'échange qui est prédominante, non plus l'individu en lui-même.

Cette infraction entre le fait social et le don amène à penser que si ce dernier est refusé, « c'est refuser le donateur en tant que partie de la société, c'est lui refuser droit de cité » (GEMY, 2006). Ne pas donner, c'est ne pas faire société, ne pas créer ce lien qui unie les individus de la communauté. On comprend alors fort bien que refuser de recevoir, négliger d'inviter, est perçu comme un affront, une insulte. C'est aussi au-delà d'une querelle entre personnes, une querelle avec la société, avec sa position sociale, avec soi-même.

Dans un bar, une nouvelle connaissance nous offre un verre. On refuse, on montre du détachement. Il insiste et on finit par accepter. Un lien est créé. On sait qu'une prochaine fois, ça sera notre tour de faire un don de boisson pour compenser « la dette » contractée. De même offrir une tournée dans un bar peut paraître un don pur, mais il permet de créer une forme de lien, d'amitié, et on sait qu'un jour ou l'autre il y aura un retour. « On cherche dans tout ceci à montrer de la liberté. De la liberté et de l'autonomie, en même tant que de la grandeur […] ce sont (pourtant) des mécaniques d'obligation, et même d'obligation par les choses » (MAUSS, 1924). Il semble qu'il soit préférable de donner que de recevoir : l'initiateur de l'échange serait le plus grand bénéficiaire de cette dynamique.

Il ne faut pas perdre de vue qu'accepter un cadeau, un don est toujours simple. La notion de dette fait très vite son apparition, « comme si cet élément offert pouvait faire vaciller notre identité » (FUSTIER, 2000), c'est «perdre le poids de son nom », c'est « craindre d'être aplati » (MAUSS, 1924). Ce « plus », cette nouvelle acquisition engendre l'impression d'un « moins », le sentiment qu'un équilibre est rompu, qu'il faut trouver une chose pour combler ce « vide », pour « suturer la dette que fait surgir en nous la générosité

de l'autre » (FUSTIER, 2000). C'est là que prend racine la troisième obligation, celle de rendre.

La dette

Comme on vient de le voir l'individu moderne cherche à se libérer de toute dette. Il en a une vision négative. NIETZSCHE place ainsi l'origine de la dette accompagné de son lien de culpabilité et de faute : « L'humain a reçu en partage avec l'héritage des divinités de la race et des tribus, celui de la pression de dettes encore impayées et du désir de les liquider […] La notion morale fondamentale de faute a tiré son origine de la notion très matérielle de dette ». Dans notre modernité nous avons été libérés de nos dettes ancestrales par la monnaie. L'économie monétaire, n'est, ni plus, ni moins, que le système de dette ancestrale, mais cette fois-ci « mesurable, transférable, et dans cette mesure même, contenant une possibilité de s'en libérer » (GODBOUT, 2007). L'individu peut en effet payer ses dettes de façon continue grâce à la monnaie. Cette dernière n'est « rien d'autre que des reconnaissances de dette pour biens et services » (GILDER, 1981). Bien qu'il soit possible de s'en libérer, la dette demande la possession d'un ingrédient essentiel : l'argent. Et celui-ci n'est pas aussi simple à acquérir. D'où la création d'un nouveau système de dettes et de crédits. « Le lien est fondé sur l'importances des choses, des biens qui circulent », alors que comme l'on a pu le voir jusqu'à présent, il était construit sur « l'importance des relations » (GODBOUT, 2007). La dépense s'est transférée des personnes aux choses. Le revers de la médaille c'est que le débiteur doit honorer sa dette au plus vite, et que le créancier prend toutes les garanties pour cela.

Mais, malgré tout, la vision de négativité de la dette perdure. Comme nous venons de le voir on cherche l'équilibre. Le paradigme de la dette garde cette mauvaise image, et l'asymétrie y est impensable. NIETZSCHE refuse également de penser autrement la dette : « Dieu lui-même se sacrifie pour la dette de l'homme […] le créancier se sacrifiant pour son débiteur, par amour (le croira-t-on ?) pour son débiteur ! […] Le dieu chrétien fait naître […] le plus grand degré de sentiment de culpabilité sur terre ». Pour lui « l'athéisme pourrait affranchir l'humanité de tout le sentiment d'être en dette envers son origine ». On assiste dans ce cadre à la construction de l'homme éternellement coupable (dans la vision catholique tout du moins), car Dieu, par l'intermédiaire du sacrifice de son fils, le Christ, se paye lui-même car l'humanité ne pourra jamais s'acquitter de cette dette, et il augmentera

ainsi cette dernière. Alors que la théologie catholique interdit l'usure, « elle n'empêche pas le bénéficiaire de rendre plus, mais il le fera en témoignage de reconnaissance […] La culture catholique est essentiellement fidèle aux pratiques immémoriales de réciprocité entre alliés » (CHANIAL, 2001). Pour la théologie catholique, la réciprocité ne relève pas d'une intention d'intéressement, donc ne présente pas de danger. Mais rendre plus pour témoigner d'une reconnaissance n'est pas du même acabit que de payer des intérêts, ce n'est pas le même phénomène social. On y retrouve la création d'un lien entre communautés comme chez MAUSS.

Dans le cas de la dette marchande, le sens de cette dernière est purement économique. On fait affaire, on ne donne rien. On prend un risque, un risque calculé et qui tend par tous les moyens à être minimisé. Le don, quant à lui, est un état de dette. « Nous sommes renvoyés à cette idée de dette comme état. Un état positif ou négatif » (GODBOUT, 2007). Dans la doctrine chrétienne tout vient d'une puissance supérieure, rien vient de soi : « l'éthique de la dette réfute la prétention de la subjectivité à être parfaitement suffisante à soi ». Comme on a pu le voir jusqu'à présent cette dette originaire est empreinte de négativité et est vécue telle une « culpabilité où l'homme vit dans l'obsession de la dette qu'il ne peut payer et à laquelle il ne peut se soustraire ». Pourtant « la dépendance du sujet débiteur fonde la possibilité de rapports de responsabilité et d'amour […] La loi morale ne procède plus de la volonté raisonnable du sujet mais de sa dépendance à l'endroit d'une instance extérieure » (SARTHOU-LAJUS, 1997). Ainsi la possibilité de vivre de façon positive l'endettement sans nécessité d'être quitte devient envisageable. Tout dépend du sens qu'on lui donne. Dans cette vision positive, l'endettement peut être mutuel et alors l'idée d'être quitte disparaît chez les partenaires. C'est ce que MAUSS propose d'appeler la prestation totale. Le rendre plus, ainsi que le recevoir plus s'applique à la relation (ou est une conséquence de la nature de celle-ci) et ne s'applique plus à une transaction spécifique, une comparaison entre deux biens. Dans ce déséquilibre permanent, « on veut le "bien" de l'autre, mais le mot possède un sens différent, voire opposé » (GODBOUT, 2007).

L'identité

Mais l'idée de dette reste tout de même très ancrée à ce qui circule. C'est une valeur d'échange, une valeur d'usage. Dans le cas d'un cadeau, la valeur en soi de l'objet n'est pas le seul élément pris en considération. La valeur pour soi est d'ailleurs souvent plus forte. Lorsqu'un homme offre une bague à sa dulcinée, il y a certes le prix, la valeur de l'objet qui est en jeu, mais au-delà, il y a une valeur de lien, qui dans ce cas, est l'expression de l'amour. Il n'est d'ailleurs pas rare qu'un objet de moindre valeur produise un effet plus grand sur le bénéficiaire du cadeau, qu'un objet de forte valeur. « Le message transporté par le don, sur ce que le donneur pense que le receveur est, représente une dimension essentielle du don » et alors peut s'échapper « en partie de la notion de dette ». La dette devient l'expression de quelque choses de plus profond et fait « tomber les masques et révèle la personne […] Objets inanimés, avez-vous donc une âme, qui s'attache à notre âme… » (GODBOUT, 2007). MAUSS parle du *hau*. C'est la dimension identitaire du don, l'expression de l'identité sociale rattachée à ce dernier. Ce transfert d'identité est l'un des moteurs le plus puissant du contre-don. « Même abandonnée par le donateur, (la chose reçue) est encore quelque chose de lui […] Présenter quelque chose à quelqu'un, c'est présenter quelque chose de soi » (MAUSS, 1924). Cette notion qui a semblé d'un autre âge pour certains auteurs, est en réalité au cœur de notre civilisation. Lorsque l'on reçoit un objet d'un défunt, ne dira-t-on pas « ce tableau, c'est mon oncle » ou bien, dans le cadre du don d'organe, « la peur de perdre son identité en acquérant celle du donneur » se fait ressentir chez le receveur. Montaigne disait au sujet de l'achat d'un office royal « je ne donne que de l'argent ; autrement, c'est moi que je donne » (GODBOUT, 2007). Le don est un lieu où va se construire, voire se détruire l'identité sociale. « On brise les cuivres les plus chers, on les jette à l'eau pour écraser, pour "aplatir" son rival. Non seulement on fait ainsi progresser soi-même mais encore on fait progresser sa famille sur l'échelle sociale » (MAUSS, 1924). Au final « si le don est la présence de quelqu'un dans quelque chose, alors l'objet donné (ainsi que le service comme on a pu le voir) emprunte de la richesse inépuisable du symbole, et non la valeur calculable de la denrée » (GOUX, 2000).

Rendre

Dans l'œuvre de MAUSS, le receveur ne peut en rester là. Il se doit de prolonger l'acte. Il se devra de rendre au donateur non pas l'objet (sauf dans certains cas) donné mais un équivalent en valeur. En valeur en soi. Cela se matérialise dans notre modernité par offrir un cadeau à l'anniversaire d'un ami, et attendre qu'il en fasse autant au notre. C'est inviter une personne et attendre qu'il fasse de même par la suite. « Dans le mariage, anciennement, la dot venait en compensation de la charge qu'allait représenter la femme pour son mari, même si celle-ci était conclue d'avance. A l'inverse, dans les civilisations musulmanes l'homme doit montrer sa capacité à entretenir la femme qu'il souhaite prendre pour épouse. Ce qui différencie cependant ces deux dernières formes occidentalisées du don de celles décrites par MAUSS, est simplement l'aspect anticipé de la valeur de l'échange. » (GEMY, 2006).

Mais une autre condition perdure, plus complexe, et liée à l'esprit identitaire contenu dans le geste du don : le *hau*. En effet ce dernier amène l'intervention d'une tierce personne. « Toutes les propriétés […] ont un *hau*, un pouvoir spirituel. Vous m'en donnez un, je le donne à un tiers ; celui-ci m'en rend un autre, parce qu'il est poussé par le *hau* de mon cadeau ; et moi je suis obligé de vous donner cette chose, parce qu'il faut que je vous rende ce qui est en réalité le produit du *hau* » de votre présent (MAUSS, 1924). Cédric GEMY montre ainsi que ce qui porte en lui ce *hau* peut être comprise comme une forme de dépersonnalisation du don et une atténuation des luttes des pouvoirs par la création d'une médiation.

On comprend alors comme on a pu l'observer, que l'avantage est souvent en faveur du donateur. En effet, le receveur doit donner deux fois « en ne sachant peut-être plus très bien parfois par qui tout cela a commencé […] L'objet, quant-à-lui, n'a pas de propriétaire. Aussi la propriété, telle que nous la connaissons comme principe fondateur de nos sociétés et telle qu'elle a pu être énoncée par Saint-Simon, pourrait être de deux types : individuelle ou collective, le collectif ne pouvant être issu que des efforts individuels pour exister en tant que tel. » (GEMY, 2006).

MAUSS au pays des manchots[16]

Maintenant que la notion du don a été définie et qu'un long chemin a été parcouru depuis la définition « classique et contemporaine du don » il est temps de s'interroger si le projet ici mené, le projet RecycleTic entre dans le cadre de l'œuvre de MAUSS. La partie la plus visible par l'utilisateur final de notre projet est le système d'exploitation de l'ordinateur, la machine pendant son l'utilisation étant reléguée à une boite de métal. Le système d'exploitation utilisé ici, contrairement à Microsoft Windows qui est un logiciel propriétaire, est basé sur linux, et se nomme Ubuntu. C'est un logiciel libre. Les logiciels autrement appelés programmes, ou applications, sont composés d'un ensemble d'instructions qui permet à l'homme de communiquer avec la machine. C'est en quelque sorte une grande recette. Au sein des programmes on trouve des jeux vidéo, des traitements de texte, des navigateurs internet, …, et de « super » programmes nommés systèmes d'exploitation qui servent d'interface entre utilisateur et logiciels employés. Lorsqu'on allume un ordinateur, le système d'exploitation se lance. L'utilisateur y fera fonctionner ses programmes, programmes prévus pour fonctionner sur ce système d'exploitation (Windows, Linux, MacOS, BeOS, …). La recette est écrite dans un langage compréhensible par l'homme et est nommée « code source ». Dans le cadre d'un logiciel propriétaire (produit Microsoft, Adobe, Quark, …) le code n'est pas accessible. Il est considéré comme un secret industriel et est jalousement gardé par son propriétaire. Au contraire, lorsque l'on fait l'acquisition d'un logiciel libre, on a accès au code source. « Pour donner une analogie matérielle de portée forcément limitée, Microsoft (ou tout autre logiciel propriétaire) se comporte un peu comme un fabricant de voitures qui, ayant acquis une position de monopole, interdirait à l'utilisateur d'ouvrir le capot de sa voiture et d'avoir accès au moteur » (BLONDEAU, 1999).

Pour un livre, lorsque vous l'achetez, vous en faite l'acquisition. De cet objet vous pouvez en faire se que vous voulez : le brûler, le déchirer, le lire, le customiser, vous en servir comme cale meuble, voire de le donner ou le prêter. Il vous appartient. Pour un

[16] Le manchot est l'emblème de Linux et par extension du logiciel libre. Beaucoup pensent à tort que la mascotte de Linux est un pingouin, notamment parce qu'en anglais, le mot manchot se dit penguin, alors que ce que l'on désigne en français comme un pingouin (oiseau de la famille des alcidés) s'appelle en anglais un auk. Dans le langage courant, le mot "pingouin" est d'ailleurs souvent utilisé à tort pour désigner certains manchots.

logiciel cela est différent : vous en obtenez un droit d'utilisation, par le biais d'une licence. Cette dernière définit les degrés de liberté et d'utilisation que vous possédez sur le logiciel. Dans le cadre d'un logiciel propriétaire, il est presque impossible d'en faire quoi que ce soit d'autre que de l'utiliser. Dans le cadre d'un logiciel libre, vous avez le droit de le modifier, de le diffuser, et d'e n rediffuser une version avec les modifications que vous y avez effectuées.

Au départ l'informatique se développe dans un environnement universitaire. Tout le monde montre à son voisin ce qu'il a programmé, aide à l'amélioration et ainsi tout le monde progresse. Mais très vite les logiques économiques s'immiscent dans ce petit monde, et la sacro-sainte « propriété intellectuelle » fait son apparition. Richard STALLMAN sortira alors du rang en formalisant son opposition (à cette fermeture du code) dans l'énonciation de règles concurrentes, d'une autre forme de licence. On dit que c'est le fait de ne pas avoir eu accès au code source du programme pilotant sa nouvelle imprimante, imprimante récalcitrante, qui a été pour lui le déclic de cette prise de position. Ainsi en 1984, il créé une fondation la Free software fondation, pour appuyer sa nouvelle licence : la GPL (General Public Licence). Il produit un certain nombre d'énoncés, et contrairement à de nouvelles habitudes dictées par la loi du marché, habitudes basées sur l'énonciation d'interdictions, il préfère se baser sur les libertés de l'utilisateur. « Sa vision positive est dans un premier temps assez technique : partant du principe que pour qu'un logiciel progresse il doive mobiliser le maximum de forces humaines possibles, ces règles sont construites pour favoriser l'échange et la co-construction. Le logiciel libre est donc d'emblée mis en place pour favoriser l'accroissement de la communauté en nombre d'utilisateurs et de contributeurs. » (GEMY, 2006). Il semble donc que, dès le début de cette aventure du logiciel libre, on retrouve un des sens premier du don, tel que Mauss l'a développé : le sens du lien social à l'intérieur de la communauté.

Mais Libre ne veut pas dire gratuit. Cette confusion vient de l'anglais *Free software*, ou free peut signifier aussi bien « libre » que « gratuit ». Ainsi un produit libre peut tout à fait être un bien marchant. Il suffit pour cela de se rendre dans n'importe quelle « Fnac » pour acheter une boite de « Linux ». N'est ce pas contraire alors au principe du don comme l'a énoncé MAUSS, dans son *Essai sur le don* ? En effet MAUSS fait une différence nette entre échange commercial et échange social. « Mais c'est confondre le vendeur avec le

concepteur ». Une distribution Linux, vendu en magasin, peut contenir le logiciel d'un développeur sans qu'il n'en touche le moindre bénéfice, même sans qu'il en sache la présence. « Est-ce honnête ? [...] ce que vous faites, c'est empêcher la production de bons logiciels. Qui peut se permettre de faire travailler des professionnels pour rien ? [...] Vous êtes tout simplement des voleurs. » [17] dit un jour Bill GATES en parlant d'un de ses premiers logiciels qui était échangé sur les campus universitaires au lieu d'être acheté. C'est en çà que le développeur « libre » est atypique : Il reste détaché des impératifs de l'entreprise. « En revanche, l'entreprise peut elle-même demander à ses propres informaticiens de participer à un projet pour l'orienter dans un sens qui lui soit plus favorable. Généralement, nous admettrons que le cœur des équipes n'est pas atteint et que l'accointance développement-vente sans être exceptionnelle, ne constitue pas la majorité des situations. » (GEMY, 2006).

Monique LINARD (à montré l'existence d'une dimension narcissique dans le développement de projets informatiques, ce que Raymond appelle "Ego gratification" (la gratification de l'ego) dans *À la conquête de la noosphère* . Il explique clairement certaines motivations sous-jacentes au don numérique. « La toute-puissance des programmes, loin d'aider ses fidèles à s'arracher aux plaisirs de la relation narcissique, tend à les y conforter en les détournant de rechercher ailleurs un objet d'intérêt qui implique toujours un risque » (LINARD, 1990). Sur Internet, le don est la seule forme de reconnaissance sociale. Dans le monde du logiciel libre il en va de même, « parce que nombre des protocoles informatiques régissant le réseau sont libres, et parce qu'Internet a permis l'immense travail collectif du développement de Linux et consorts » (MELTZ, 2005). MAUSS n'exclut pas ce type de mise en valeur : « le donateur occupe souvent une place de choix au moment même du don, le receveur se confondant en compliments et en s'inclinant respectueusement » (GEMY, 2006). Ainsi comme dans l'*Essai sur le don*, le monde du libre se construit autour de l'importance du lien social que crée l'échange. Il s'inscrit dans «une société du don » à l'intérieur de laquelle on ne connait la pénurie des denrées de première nécessité (ici matériel informatique : disque dur, puissance, …). « Le logiciel est librement partagé. Cette abondance crée une situation où la seule mesure valable de réussite face

[17] le texte de la lettre ainsi que la traduction par Michel Volle sont disponibles sur www.volle.com

aux autres est la réputation qu'on se fait auprès de ses pairs. » (RAYMOND, 1999). Comme chez MAUSS, on cherche à faire société, créer un lien symbolique et social, mais aussi à s'élever soi-même et sa communauté au rang que l'on considère juste. Le développeur « conserve son autorité sur sa tribu […] que si il prouve qu'il est […] favorisé des esprits et de la fortune […] il ne peut prouver cette fortune qu'en […] la distribuant » (MAUSS, 1924).

« Le don numérique est un acte pouvant être vu comme anarchiste car c'est bien un acte individuel fort et qui, contrairement au don tribal, peut être unilatéral, c'est à dire n'amenant pas systématiquement à contrepartie » (ESPERN, 2002). Cette vision s'arrête très vite, et ne cherche pas à dépasser la surface de l'iceberg, tant aimé des manchots. Le développeur donne pour sortir de sa solitude et créer un lien, une communauté. Si c'était la valeur en soi de l'objet, du programme qui prédominait, il en garderait la recette pour en tirer des bénéfices monétaires. « Le réseau est devenu spirituel, le logiciel fétiche » (ESPERN, 2002), comme pouvaient faire force de symbolisme les colliers que se donnaient chez MAUSS les chefs tribaux afin de produire un pacte de paix, ou d'amitié. Une fois dans la « nature » et une fois que ce don a été accepté, le cycle si particulier du don maussien peu s'opérer : le contre-don, le retour est possible. Comment ? Sous diverses formes. Les utilisateurs séduits peuvent se transformer en béta-testeurs, en traducteurs, en mécènes ou même en co-auteurs. Ils deviennent contributeurs au projet. « Même inactif dans le développement du projet, l'utilisateur simple a un rôle tampon et confirmateur, et en cela, il ne saurait être exclu, il participe malgré tout au retour de don nécessaire » (GEMY, 2006). Ainsi le développeur originel récupère les contributions des autres contributeurs, avec l'incertitude de départ de voir des contributeurs se greffer au projet. C'est le fameux déséquilibre permettant au don de vivre et d'exister. En tant qu'utilisateur un peu avancé, il ne m'est pas rare d'apporter des commentaires, des suggestions et de faire des rapports de bugs sur divers projets de logiciels libres. De même avec le projet RecycleTIC, nous avons participé à la vie, au contre-don lié à la distribution Ubuntu, en demandant de l'aide, en aidant et en amenant des suggestions sur les forums consacrés à cette distribution. « De plus, tout utilisateur ou contributeur est incité à diffuser ses logiciels libres favoris, maintenant en cela la chaîne du don » (GEMY, 2006) : on retrouve ainsi en quelque sorte la notion de la tierce personne liée au *hau*. Il est de plus rare qu'un développeur ne code que sur un projet. Fort de l'aide reçue sur son projet, il ira apporter la sienne sur d'autres. Et la

pérennité du système se réalise. Et nous avons, toujours au sens du projet RecycleTIC, allégrement participé à la diffusion d'Ubuntu, expliqué la philosophie de la GPL, voire créer de nouvelles vacations. On peut ainsi soutendre, que, du côté logiciel de l'objet d'étude, nous sommes dans le cadre du don maussien, de par la nature des logiciels utilisés. Mais qu'en est il du reste du projet ?

MAUSS à l'essoreuse du recyclage

A première vue, comme souvent lorsque l'on parle de don, le stage effectué en cette année de master et les actions qui y ont été réalisées, peuvent sembler être des dons purs. Le premier don se déroule quand l'université, par l'intermédiaire du CRI, nous donne des machines. On a du mal ici à percevoir une quelconque notion de retour. Le second s'opère lorsque nous même, à RecycleTIC, nous donnons ces machines aux organismes partenaires. Ici aussi le retour possible vers nous semble peu envisageable. Comme le montre Jacques GODBOUT au sujet du don d'organe, la dette créée semble tellement immense qu'elle paraît, du coup, insolvable. Alors qu'une compensation financière aurait pu suturer cette dernière, ici une sorte de redevance éternelle semble se créer entrer nous et le CRI, entre les receveurs et nous. Après un appel téléphonique à l'école Brocéliande pour obtenir, à la suite de notre passage, les numéros de séries de certains ordinateurs pour des besoins administratifs, je me suis étonné, lorsque mon interlocutrice m'a rappelé, de sa rapidité. Elle m'a répondu ceci : « Vous nous avez déjà donné des machines, on ne va pas en plus vous faire attendre ». Il semble que nous soyons alors dans le registre de la dette négative.

Mais à y regarder de plus près, il en est tout autrement. Bien sûr, on aurait pu utiliser des procédures de contournement, si caractéristiques du don aux inconnus, comme à pu le monter GODBOUT : « Parfois la faible possibilité de réplique conduit à contourner la force du principe de réciprocité pour éviter les effets négatifs du don […] Comme tout don, il invite le receveur à donner à son tour ». Ce nouveau don peut se faire alors sur un tiers pour alléger la dette, et en particulier son coté moral. Mais dans le projet RecycleTIC, cela n'a pas non plus été le cas. Car « il y a (en réalité) des retours de plusieurs types : la reconnaissance, la gratitude, le plaisir du don » (GODBOUT, 1992). Pour d'autres, tel « Sénèque, […] recevoir, c'est déjà rendre (*libenter accipit, beneficium reddidisse*) » (GODBOUT, 2007). Alors qu'en a-t-il été réellement sur le terrain ?

Avec l'université on peut considérer que le contre-don s'exerce par un retour en place vide. Des machines en moins, c'est de l'espace gagné. Pour ce qui est des structures captatrices du don, des partenaires, le contre-don peut relever de plusieurs formes. Je dis « peut » car dans certains cas, le contre-don n'a pas pris forme.

Avec l'école de Chartres de Bretagne, nous avons récupéré des pièces détachées sur de vieilles machines. Avoir des composants en réserve est vital pour le développement de RecycleTIC. Malheureusement cette première forme de rendu ne semble pas avoir effacé la notion de dette (loin de là) au personnel éducatif. Il pourra par la suite prendre la forme de dessins d'enfants réalisés sur ces machines et/ou tout autre projet réalisé via ces outils. Dans le cadre de l'AFTAM, nous avons également pu récupérer quelques barrettes de Ram, et disques durs. Toujours empreinte de négativité, cette dette pourra être compensée par l'augmentation du bien-être et de l'aide à l'intégration des usagers de ce partenaire. Pour les associations étudiantes, c'est la réussite de leurs projets qui est ici considérée comme retour. En effet ce dernier n'est pas forcément matériel, comme j'ai pu le montrer en début de chapitre, il peut revêtir de nombreuses formes, même morales. Ainsi dessin d'enfant, écrit, amélioration de la qualité de vie, sont à considérer comme contre-don. A disparu de ce chapitre le terme « client » remplacé par celui de « partenaire ».

Le projet s'est construit autour de la notion d'entreprendre. D'où l'émergence du premier terme. Or après cette analyse autour de la thématique du don, on se rend compte qu'il n'y a pas de transaction financière, il y avant tout, dans cet acte de donner, la création d'un lien social, d'un partenarial, d'où l'utilisation du second terme. Bien que non évoquée avec les partenaires, c'est la création d'un réseau, d'un lien social qui nous a motivé tout au long de ce projet, en plus de la validation d'un stage et l'acquisition d'une expérience professionnelle qui peuvent, elles aussi, être vues en quelques sorte comme un contre-don. On peut en conclure que l'ensemble du projet RecycleTIC rentre bien dans les prérogatives du don, au sens maussien du terme.

- La double opposition : intérêt/désintéressement, obligation/liberté

Il peut néanmoins paraître étonnant, voire contraire à ce que l'on a pu voir jusqu'à

présent, qu'une forme d'intéressement se construise dans l'acte de donner. « Le don ne doit pas être pensé sans l'intérêt ou hors de lui, mais contre l'intérêt instrumental. Il est ce mouvement qui subordonne les intérêts instrumentaux aux intérêts non instrumentaux. Aux passions. ». Le paradigme du don reconnait l'existence de l'intérêt et « l'effectivité de l'obligation […] La triple obligation de donner est en effet une obligation de liberté (de spontanéité)». Ainsi, de façon variable et avec une forte instabilité, l'action est la fois remplie d'intérêt et de désintéressement. L'opposition de l'obligation et de la liberté (de la créativité) se double d'une opposition entre intérêt personnel, l'intérêt pour soit, et l'intérêt pour l'alliance ou à l'amitié, l'intérêt pour les autres (alias le désintéressement). Il y a donc quatre dimensions de l'action » (CAILLÉ, 2007). D'ailleurs MAUSS insiste sur le fait que ces échanges ne sont pas purement symboliques ou sociaux, désintéressés. Les dépenses conséquentes effectuées dans le cadre des potlatchs doivent être entendues comme un moyen de définir les rangs sociaux, et pas seulement de dilapider.

Du don à l'utilisation

Le don a été effectué. La structure partenaire est satisfaite. De notre côté, le contre-don nous satisfait encore plus. En somme, tout le monde est content. Mais faut-il s'arrêter ainsi ? Le fait d'avoir donné ces machines suffit-il à ce que ces dernières soient utilisées ? Il serait en effet dommage, qu'après tant d'efforts et d'obstacles franchis, les machines retrouvent la léthargie dont elles on été sorties quelques semaines auparavant. J'ai ainsi pu observer deux grandes tendances, les dons à l'AFTAM et au complexe scolaire en sont représentatifs.

1. Le cas de l'AFTAM

J'ai fréquenté cet organisme durant l'année de Licence Pro Usetic, étant donné que c'était mon terrain de stage. J'y ai donné des formations au personnel autour de l'informatique, en général, et de la suite bureautique OpenOffice en particulier. J'y ai également initié les usagers demandeurs d'asile, adulte comme enfant, en utilisant une forte proportion de logiciels libres, que ce soit pour l'utilisation d'internet et de la bureautique, que pour les jeux vidéo. Lorsqu'en cours d'année 2007, je leur ai proposé de nouveaux ordinateurs pour leur salle informatique, ils ont accepté tout de suite. J'avais des ordinateurs que j'étais obligé de céder, ils ne pouvaient refuser ce don (surtout du fait de

leur faible dotation en matériel informatique). Cette proposition a été faite auprès de la personne qui est en responsabilité de l'espace multimédia. Une fois la livraison effectuée, non avons procédé à la formation des deux personnes susceptibles d'encadrer la salle. Après une année à leur expliquer la philosophie du logiciel libre, à leur parler de Linux, cette étape à été très productive et rapide. Depuis, la salle est ouverte trois fois par semaine. J'ai reçu un e-mail récemment, me remerciant de cet apport positif dans la vie des usagers (un contre-don).

2. Le cas de l'école Brocéliande

La procédure ici à été un peu atypique. Nous avons eu dès le début de notre échange avec cet organisme un « médiateur », en la personne d'Emmanuel MORAT, étudiant en licence pro Usetic pour l'année 2006-2007. Bien que nous ayons défini avec celui-ci les éventuels besoins, et les différentes dimensions de notre intervention, nous ne sommes rentrés en contact avec l'école que pour confirmer l'heure et la date de notre venue. Lorsque nous sommes arrivés avec nos 5 machines, il nous a fallu nous rendre à une première évidence. Mis à part la directrice de l'établissement, personne ne semblait nous attendre, et certains membres du personnel n'avaient même pas l'air d'avoir été informés de ce don : « Ah ! Tient ! Des ordinateurs pour nous ? » (un membre du personnel). A un moment, Yohann et moi-même nous nous sommes demandés si nous n'allions pas repartir avec une partie de notre matériel ! Au final trois machines on été réparties sur deux classes, une a été mise dans la bibliothèque « en attendant plus tard », nous avons fait un échange d'écran et somme reparti avec une machine. Nous avons fait deux initiations, l'une sur le temps d'une sieste (chez les enfants), et l'autre sur le temps d'une pose. Ainsi, d'après les informations dont je dispose, les machines servent peu, sauf dans une classe où il y avait déjà la plus grande concentration d'ordinateurs de l'établissement.

Un tux[18] souffle le vent du changement

Comme le montre MAYO (1987) par la plume de TIEMTORÉ (2006), « le transfert des technologies de la communication (est) motivé par de nombreux facteurs. Certains de ces facteurs,[…] se rapportent à des besoins ou des demandes des sociétés destinataires (ici organismes partenaires) , ou du moins, à des demandes de l'élite de ces sociétés ». Et c'est ce qui c'est passé dans le cas de l'école. On retrouve très fréquemment cet écueil lorsqu'il y a changement dans le cadre d'une organisation. D'ailleurs, « près de deux tiers des changements imposés par la direction échouent » et d'après des données sur le taux d'échec/réussite de changement programmé, ce «taux oscille entre 20% et 80% selon le type de changement » (BAREIL, 2004). C'est pour cela qu'il faut le préparer au mieux, car il semble qu'il soit « un processus délicat, exigeant, complexe, imprévisible et émotif intense ». Même si le changement que nous avons apporté n'est pas de grande ampleur, et que les structures concernées ne contiennent qu'un petit nombre d'employés, cela ne doit pas amener à oublier les préoccupations des personnels face au changement.

- Le décideur ne fait pas à lui seul le succès du changement

La référence culturelle des destinataires n'est pas à nier et est primordiale pour l'acceptation du changement. Elle amène le type de questionnements suivants : « Au service de qui sommes-nous ? Quels changements positifs dans la situation des usagers cette action ou ce moyen permettront-t-ils ? A quoi sert un tel système en termes de résultats de l'action au niveau des usagers ? Quels sont donc les effets, pour qui le bien-être des usagers et de la société dans laquelle ils vivent, de l'utilisation des nouvelles technologies ? » (CSTS, 2001). Cette démarche est à considérer comme un préalable. Ce qui touche à la technique et provient du décideur est en général qualifié de façon négative de "technocratique" et est suspecté a priori.

C'est pour cela qu'il faut que l'ensemble de l'éco-système du changement, de

[18] Autre nom donné à l'emblème de Linux. Le nom a été suggéré par James Hughes. Il s'agit de l'apocope du terme américain tuxedo signifiant « smoking ». James Hugues, dans un courriel envoyé le 10 juin 1996, proposa un rétro-acronyme composé à partir des mots Torvalds et Unix. Certains déclarèrent de prime abord que cette mascotte était inappropriée car n'évoquait guère la puissance. Linus Torvalds (père fondateur de Linux) répondit que nulle personne chargée par un manchot pygmée, qui court vite et dispose d'un bec très dur, ne penserait cela. Les contradictions s'éteignirent. Via http://fr.wikipedia.org/wiki/Tux

l'ensemble des personnes qui seront amenées à utiliser nos machines, ou tout du moins à en avoir la responsabilité doit être concerné et impliqué dans ce changement. Ainsi, tandis que l'ensemble de l'équipe du CADA est au courant de l'arrivée du matériel, et que les deux personnes concernées directement par ce changement sont appliquées au cœur de ce dernier, à l'école Brocéliande, mis à part notre intermédiaire et la directrice, il semble que l'information n'ait pas circulé. Dès lors, après une première phase de surprise, certaines enseignantes ne voudront pas équiper leur salle avec les machines qui leur étaient destinées. Le changement a été mal préparé, mal planifié : nous sommes en partie responsables de cette situation, mais c'est la structure hiérarchique de l'école qui me semble avoir le plus contribué à cette situation. Nous n'avions pas imaginé, pendant la construction de ce projet, que seule une petite partie de l'équipe serait concernée par ce changement. Nous avions considéré que les demandes étaient le fruit d'une concertation. « Quel que soit le pouvoir que possède "le changeur", quel que soit son rang dans la hiérarchie, "le changé" reste maître de la décision finale » (LEAVITT, 1973).

- Un humain au cœur de la tornade

Comme le soulignent BERNOUX (2004) et BAREIL (2004), le destinataire peut faire en sorte que le changement pénètre plus ou moins l'organisation et atteigne ou non les objectifs fixés. Il peut faire la différence entre un succès total, un succès mitigé et un échec du changement. Le destinataire doit jouer un rôle actif. Mains quand ce changement lui est imposé, il lui est bien plus aisé de protester, de rouspéter, de jouer la victime d'un état qu'il n'a pas demandé. Comme le montre BAREIL (2004), les sept phases de préoccupation du destinataire face au changement permettent de mettre en lumière le fait que ce dernier ne se fait pas instantanément, mais que la prise de conscience et l'implication du personnel est progressive. Les employés traversent généralement sept phases de préoccupation, les deux dernières n'étant vécues que par un faible nombre de personnes. Ces phases sont les suivantes : Aucune préoccupation à l'égard du changement, préoccupations centrées sur le destinataire, préoccupation centrées sur l'organisation, préoccupations centrées sur le changement, préoccupations centrées sur l'expérimentation, préoccupations centrées sur la collaboration, préoccupations centrées sur l'amélioration du changement. Tel un escalier, le destinataire doit faire l'effort de gravir chaque marche, chaque niveau de préoccupation pour que le changement soit opérationnel. A chaque fois l'intensité des

préoccupations se fera plus concrète, plus forte, jusqu'à ce que le destinataire ne connaisse plus de préoccupations face au changement en cours. « L'attention portée aux préoccupations du destinataire permet d'aborder son vécu de façon légitime, non menaçante, innovatrice, constructive et respectueuse de la personne. […] Elle (la théorie des phases de préoccupations) aide le manager à mieux comprendre les différentes préoccupations du destinataire et l'orienter vers des actions pertinentes » (BAREIL, 2004). Mais dans les 2 cas d'étude, cela ne s'est pas avéré exact : dans celui de l'école, le destinataire du changement s'est retrouvé avec ce dernier imposé sans aucune réflexion préalable sur, entre autre, sa pratique pédagogique ; en ce qui concerne l'AFTAM, le décideur (responsable de la salle multimédia et son collègue) est à la fois décideur et destinataire, dès lors qu'il ne s'est pas posé toutes ces préoccupations. D'un côté le destinataire est donc au cœur du changement, de l'autre il est à l'extérieur de la sphère décisionnelle.

On se rend ainsi compte, qu'au-delà du simple fait de recevoir un objet, une machine, il faut, pour que le don fonctionne, prendre en compte le changement qu'il génère. Sans ce travail, l'objet du don risque d'être laissé à l'abandon.

De l'acier, du plasTIC et du mythe

Cette machine d'acier, de plastique, de mathématiques et de marketing, qui s'est répandu, partout dans le monde en à peine une cinquantaine d'années, est elle un objet neutre ? L'ordinateur est il seulement un pur fruit du matérialisme ? Il « ne peut se limiter à l'incarnation solide d'un concentré de logique mathématique. C'est un monde imaginaire constitué des représentations autour des technologies ». Ces technologies « sont les avatars postmodernes de l'ordre symbolique qui structure la réalité interhumaine mis en évidence par LEVI-STRAUSS : "Toute culture peut être considérée comme un ensemble de systèmes symboliques au premier rang desquels se placent le langage, les règles matrimoniales, les rapports économiques, l'art, la science, la religion" » (PLANTARD, 1999). Ainsi, tout comme le paradigme du don, truffé de symbolismes, de religiosités, de cultures et de mythe, il en va de même pour l'ordinateur. Face au tout informatique, à l'informatique pour faire de l'informatique, il faut prendre des précautions, un certain nombre de représentations est en jeu. Tel l'acte de donner n'est pas anodin, faire de

l'informatique ne l'est pas plus. « C'est le mythe informatique, en tant que système symbolique qui porte, enfouies dans ses complexités, les tables de la loi du monde occidental postmoderne qu'on voit ré-émerger à chaque "révolution" technologique. La rationalisation forcée des technologies a produit une fracture entre le monde humain, fait de bonheurs et de souffrances, de médiations et de lois, et un chaos virtuel sans signification sociale. » (PLANTARD, 1999).

Un peu plus loin dans mythe informatique

« Le langage courant fait du mythe une sorte de rêve […] Dans la société contemporaine, la notion est employée pour parler de quelque chose qui n'existe pas, mais dont on parle […] Pour MENDRAS (1975) le mythe est à mettre en regard avec l'idéologie […] instrument qui s'adapte mieux à l'analyse des sociétés modernes » (TIEMTORÉ, 2006). L'ordinateur est perçu comme une machine du savoir, de pouvoir, de création. Il renvoie à l'intelligence, cette dernière est une grande forme de reconnaissance sociale. L'ordinateur est donc un instrument à forte valorisation sociale, ce qui peut en expliquer le succès. Il véhicule à la fois sublimation et méfiance comme le souligne PLANTARD (1997).

- La sublimation

C'est la première impression que laisse transparaître les individus dans leurs univers professionnels. C'est tout du moins ce que j'ai pu remarquer dans mes entretiens. La première question interroge la représentation que les interviewés ont de l'ordinateur. Il est « un outil fascinant », « une machine sensas », « l'appareil indispensable ». La société de consommation émet des messages de mort : « Qui n'a rien, n'est rien. Qui n'a pas de voiture ou de chaussures de marque, n'existe pas, c'est un déchet ». Socialement valorisé, la machine semble être le meilleur ami du travailleur.

- La méfiance

Pourtant, qui n'a jamais protesté devant un ordinateur ne produisant pas l'effet attendu, délivrant un très chic, mais non pas moins pénible écran bleu ? La suite des entretiens montre une méfiance vis à vis de cet outil de plus en plus hégémonique. Il « permet de surveiller », de « contrôler ce que l'on fait », de « garder des traces de mon travail qui pourront servir contre moi dans le futur ». "1984" ne semble pas si loin.

A cette méfiance « traditionnelle » s'ajoute dans le cas de RecycleTIC une réticence aux logiciels libre. « Est-ce aussi fiable ? », « je pourrais aller sur internet dessus ? », « ici on travaille avec Word, vous me dite qu'il n'y a que OpenOffice, je ne suis pas sûr que ça nous intéresse », « où est le bouton "Démarrer" ? ». Voici certaines réactions de nos interlocuteurs lorsque l'on a approfondi les modalités des donations.

- Derrière Pygmalion, le chronophage

« Breton considère le thème de la créature artificielle comme l'un des fondements de l'imaginaire des nouvelles techniques » (TIEMTORÉ, 2006). De Pygmalion, qui, par l'intermédiaire des dieux, donne vie à une statue représentant son idéal féminin, en passant par le Golem de Prague (où un rabbin donne vie à une statue d'argile pour aider les juifs praguois) et Frankenstein, l'histoire humaine est remplie de récits narrant les aventures d'êtres "fantastiques" que des humains ont tenté de faire à leur image. Est supposé ici que « la création va faire mieux que son créateur » (TIEMTORÉ, 2006), la libérant de toute imperfection, défaut et autre disfonctionnement. « Cette idée que l'on retrouve notamment sous la plume de SCARDIGLI (1989) est le moteur de ce qu'il appelle l'optimiste technologique » (TIEMTORÉ, 2006). Il est fortement lié à la sublimation, largement véhiculé par le monde médiatique et le marketing. Aujourd'hui, l'être artificiel « à notre image » le plus présent n'est il pas bleu teinté de vert, possède de nombreuses fenêtres et répond au doux nom de Windows ? Certes, il n'a pas forme humaine, vie dans de grands et poussiéreux volumes de plastique, de verre, de métal et de silicium. Mais il "réfléchit" quand il vous bat aux échecs, on s'étonne de ses performances, sa sportivité est mesurable en Mégahertz, et en plus il vous souhaite "Bienvenue" à chaque éveil. Ainsi va le monde et son marketing, travaillant à grand renfort de mythes, d'images et de représentations. Mais ce qui est assez gênant chez ce nouvel ami (en plus d'attirer la poussière), c'est qu'il demande du temps. Beaucoup de temps. Il faut appréhender ses fonctionnalités, mais pas seulement : il possède son langage, son vocabulaire, sa culture.

Ecoutons Nicole: « C'est quelque chose qui peut être très intéressant, je pense ; mais j'ai l'impression que ça demande du temps ». Pour Franck « j'ai déjà beaucoup d'autres choses à faire ». La chronophagie légendaire de l'informatique revient fréquemment dans le discours des personnes interviewées. J'ai rencontré le même phénomène à de

nombreuses reprises dans mon parcours universitaire. On ne peut le nier. Au début, le temps passé à faire une tâche habituelle sur le nouvel outil est supérieur à celui accompli que l'ancien. Le changement n'existe que dans la mesure où de nouvelles habitudes sont prises, des nouveaux gestes apparaissent, et que tout cela devient une habitude. Pour cela, il faut un investissement de la part du destinataire ; il faut qu'il accepte dès le départ cette "perte" de temps. Il y a des méthodes pour réduire ce temps, mais on voit bien, une fois de plus, pour que le changement généré par le don fonctionne, et que toute l'énergie mise en place pour sa concrétisation ait lieu, il faut que ce dernier soit préparé, pensé, négocié.

L'informatique structure l'utopie de la communication et constitue un mythe très valorisant pour celui qui la maîtrise ; pour les autres, elle peut entraîner une pulsion de mort. De nombreux destinataires du changement, d'acteurs du monde associatif ou du monde du travail, ont du mal à faire évoluer leurs représentations vis-à-vis du monde et du changement « ce qui rend difficile, voire douloureux, leur participation au changement social […] Les nouvelles technologies sont des agents de transformation car leurs usages conduisent inévitablement à une redéfinition du sujet, de son identité dans le groupe et de sa production. En fonction de l'approche conceptuelle des nouvelles technologies, ces modifications cumulées conduisent soit à des réorganisations (lien social), soit à des désorganisations (chaos virtuel) du collectif » (PLANTARD, 1999). Un triptyque transparait entre don, informatique et changement. Chacun de ces éléments implique une redéfinition de l'identité et de la position sociale. Chacun remet en question sa propre vision de soi et celle des liens sociaux existants ou futurs. Ils mettent en jeu des mythes, des valeurs profondément enracinées dans l'imaginaire collectif. Sans tenir compte de tout cela, le changement peut faire mal, faire souffrir, et être ralenti ou échouer, la confrontation étant trop forte. On comprend alors pourquoi le changement, dans notre cas d'étude, peut être conflictuel s'il n'est pas bien programmé et expliqué. En plus d'une préparation soigneuse, d'une implication des acteurs, il ne faut pas négliger la formation et l'initiation aux nouveaux outils, pour faciliter l'appropriation de ces derniers et véhiculer l'idéologie et la culture qui leur sont liés.

Au pays du don technologique, la formation est elle reine ?

« MAYO fait remarquer dans son analyse […] (que l'on) à écourter l'expérimentation et la formation qui sont indispensables et par ailleurs, à favoriser l'acceptation aveugle de la planification, de la gestion, […] en somme, l'acceptation du "bagage culturel" du transfert de technologies » (TIEMTORÉ, 2006) comme si ce dernier était comme une évidence, et rempli de neutralité. Or, comme j'ai pu l'expliquer dans le chapitre sur le mythe, il n'en est rien.

Dans la phase préparatoire du projet RecycleTIC, j'ai lu quelques ouvrages sur la gestion de projet. Rares sont ceux qui traitent du volet humain du changement, et des impératifs de formation. Dans *Guide pratique des projets informatique* (ALPHANDERY, 2002), la table des matières n'y fait même pas allusion, et après approfondissement, le sujet n'est abordé que sur une demi-page. « Les changements […] remettent souvent en cause les connaissances et les compétences. Des programmes de formations […] sont nécessaires pour créer l'ouverture nécessaire à l'apprentissage. » (BAREIL, 2004). Dans les 3 cas suivants, le don à fonctionné complètement ou partiellement car la formation avait joué son rôle :

- Cybercommune

Les personnes en charge de ce type d'espace ont les compétences informatiques nécessaires pour intégrer au mieux notre don. De plus, ils ont l'habitude de l'autoformation, de la recherche de documents. Brigitte ALBERO (2000) définit ainsi l'autoformation : elle « s'enracine dans une histoire liée à la formation des adultes tout au long de la vie. […] Cela permet d'assurer "aux hommes, dans tous les âges de la vie, la facilité de conserver leurs connaissances ou d'en acquérir de nouvelles". Cette seconde instruction devrait permettre à toute personne de continuer à se développer bien après les formations proposées par les différentes institutions publiques, grâce à l'apprentissage de "l'art de s'instruire par soi-même" ». Le don a fonctionné car le personnel baigne déjà dans la culture informatique, dans celle du logiciel libre, et qu'il a à sa disposition les moyens nécessaires en formation. Nous n'avons pas eu besoin dans ce cas de leur prodiguer d'initiation.

- AFTAM – CADA

Avant mon arrivée en stage en 2005, les deux personnes en charge de la salle multimédia avaient déjà une culture informatique. Pendant cette année, je leur ai présenté le monde du logiciel libre. Lors de la livraison, comme il avait été prévu lors de la préparation de cette action, nous avons fait une formation de deux heures autour de l'environnement Gnome[19] et des principaux logiciels d'Ubuntu. Il a également été rappelé les bases de la philosophie du logiciel libre. Depuis, à l'aide de ces connaissances, et des questions supplémentaires posées par l'intermédiaire d'email, la salle fonctionne bien.

- Brocéliande

Comme j'ai pu le dire, le don dans cette école à mal fonctionné. En plus d'un manque de préparation au changement, peu d'enseignantes ont souhaité suivre une initiation à l'univers du Tux. Nous avons réalisé deux formations, l'une qui ne semble pas avoir donné suite à une utilisation du matériel cédé, et une seconde qui a porté ses fruits. Ce cas est néanmoins un peu particulier : la salle occupée par cette maîtresse disposait déjà de la plus grande densité de matériel informatique sur toute l'école. Elle s'en sert régulièrement dans sa pratique pédagogique et dispose, faut-il le souligner, de ressources familiales pouvant la former et entretenir son parc. Néanmoins, l'initiation a pu la rassurer sur ces interrogations vis-à-vis du changement de système d'exploitation.

Encore quelques lignes de mythes

Plus haut, j'ai évoqué la notion de mythe et traité de la question de Pygmalion dans le mythe informatique. La formation, l'enseignement ne sont pas exsangues de tels constituants. On y retrouve en premier lieu Pygmalion. En effet, l'enseignant ne cherche t il pas à créer, à former un être à son image ? Le faire grandir et évoluer tel un miroir ? Allié à ce modelage, on trouve Prométhée, qui ayant volé le feu aux dieux, chercha à devenir leur égal. Il symbolise la toute-puissance selon Jean-Luc RINAUDO. Certains risques peuvent naître des actes de formation lorsqu'il y a changement. Vouloir trop enfermer l'utilisateur dans un modèle de pratique peut l'amener à freiner le changement. Si le formateur

[19] Environnement graphique d'Ubuntu

véhicule de trop une image de surpuissance, l'apprenant sera amené à se dévaloriser, à perdre de sa motivation et de son implication dans son appropriation du matériel informatique issu du don. Il y a un risque de remise en question de l'identité individuelle de l'utilisateur. Mais les mythes liés à l'informatique ne produisent pas que des pulsions de mort. Ils peuvent permettre également de générer de la motivation, de véhiculer une culture d'entreprise, une culture du changement, une culture de l'informatique.

La formation, comme outil de valorisation

Ecoutons Laure au sujet de sa pratique de Word : « Dans mon quotidien, j'ai l'impression de dépanner les collègues. Très souvent on me demande de venir voir. Je suis dans le service la personne, qui, sûrement, me débrouille le mieux ». On imagine alors que cette connaissance, permet d'avoir une reconnaissance dans la communauté. Cette formation, lors de changement important, peut amener un utilisateur avancé à occuper une position de "super-utilisateur", de formateur interne comme le montre BAREIL (2004). Il pourra même être vu comme un modèle à suivre. Le formé, plus confiant en son formateur "interne" qu'en un formateur "externe" pourra également se laisser plus facilement "modeler", si toutefois le "super-utilisateur" reste modeste et n'en fait pas de trop. La formation est un élément indispensable pour motiver et dynamiser le changement engendré par le don !

Comme le montre BERNOUX (2004), introduire une nouvelle technologie, c'est introduire une nouvelle manière de faire, et celui qui verra son travail modifié ne l'accepte que s'il peut maîtriser cette nouveauté et en comprendre le sens. Sinon, il persiste dans ses anciennes pratiques. Cette réaction n'est pas une résistance au changement, plutôt une volonté de le maîtriser, une fois dépassé les caractères individuels évoqués précédemment. Ce désir est renforcé par la conviction qu'on existe par son travail : l'identité reste en effet un facteur central du comportement, l'image que l'on a de soi, et au-delà, qu'on va donner aux autres (collègues, dirigeants), donc, phénomène retour important, la reconnaissance.

- Brocéliande, une identité en question

Lorsqu'il a été question de faire des initiations à Ubuntu, mis à part deux enseignantes, le personnel n'a pas souhaité participer. J'ai pensé dans un premier temps

que cela provenait du facteur temps, certains justifiant le refus par « je n'ai pas le temps, il y a les enfants qui attendent ». De plus, le manque d'implication dans le projet n'était pas pour aider. Mais au vu de Prométhée, on est en droit de se demander si ce n'est pas une peur de remise en cause de l'identité professionnelle. En effet, habitué à posséder cette toute-puissance, le personnel se serait retrouvé en posture inverse, ce qui a, on l'imagine aisément, des conséquences négatives sur la représentation de soi, sur l'identité. Je n'ai pas eu l'occasion de relever d'éléments supplémentaires allant dans ce sens, n'y ayant pas prêté beaucoup d'attention sur le terrain, mais cela semble être une piste de réflexion intéressante pour l'avenir. Mais la formation, si elle est amenée sans préparation, si elle n'est pas adaptée à son public, et si ce dernier n'est pas acteur dans la transition en cours, semble être vécue de façon négative, et devenir alors un frein au changement. C'est pour cela que les phases préparatoires à un projet de don sont, une fois de plus, indispensables.

- Le temps de la formation

BAREIL (2004) préconise que la formation précède l'introduction du changement de façon rapprochée pour deux raisons :

1. Découvrir le nouvel outil avant d'y être directement confronté permet de le démystifier, d'amoindrir les réticences et de s'habituer à son utilisation.
2. Plus la proximité de la formation et de l'avènement du don sont proches, plus le changement s'effectue en douceur. Si la latence est trop grande, les nouveaux acquis auront tendance à être oubliés, et le fonctionnement d'Ubuntu et de sa cohorte de logiciels pourra sembler à nouveau chaotique.

Nous avons pour notre part choisi de les former et initier le jour de la livraison du matériel, dans un souci d'efficacité, et pour ne pas à avoir à multiplier les déplacements. Il a été considéré que les phases de discussion préparatoire, par téléphone et emails, ont servi de "pré-formation" pour répondre aux plus grosses craintes, et démystifier les enjeux du nouveau système d'exploitation. Nous avons répondu à de nombreuses questions, dont en voici deux exemples : « mais vous me dite que c'est gratuit le Ubuntu, vous êtes sur que c'est sûr ?». C'est une ritournelle bien connue dans le monde du logiciel libre. Payant est signe d'efficacité dans notre société. « C'est trop marron, il n'y a pas moyen d'avoir un peu de bleu, je me sentirai mieux

devant l'ordinateur ». Il est vrai que l'environnement d'Ubuntu possède une très forte dominante marron/orangé. Face à cela, le monde de la communication informatique utilise beaucoup le bleu, le vert, tout comme les journaux télé. Encore une nouvelle habitude à prendre pour l'utilisateur, bien que l'on puisse très facilement sous Linux changer de couleur d'interface.

Retour sur le chemin du don

Relais de l'explication du changement, la formation permet au destinataire du don, d'appréhender l'action qui est en train de se dérouler, d'y participer, d'appréhender la nouvelle culture véhiculée et de désamorcer en partie les valeurs négatives des mythes en jeu. La formation, comme nous l'avons conçue, est considérable à un don en elle-même. Ne dit-on pas d'ailleurs « donner » une formation ? L'objet de ce don est la transmission de connaissances, la réussite de l'apprenant est à envisager comme contre-don. Et derrière tout cela, un lien social s'est construit, et comme dans le cadre de RecycleTIC, peut perdurer sous forme numérique pour des demandes de complément d'information. On pourra considérer ce nouveau geste comme un don et la dynamique sera ré-initiée.

Conclusion

Loin me semble maintenant l'époque où j'aurais pu vivre le don comme une simple aumône sans conséquences. Don, informatique, changement, formation voici quatre notions qui, chacune, véhicule sa part de mythes, de valeurs, de représentions, de façon positive ou négative. Chacun, encré dans "l'âme" de la société, met en danger la représentation du tout à chacun vis-à-vis de lui-même et de ses congénères. Il remet en jeu position et lien social. On comprend alors que la dynamique du don amène une dynamique complexe, et que le don, dans le cadre d'une donation de produit multimédia n'est pas un acte fini en lui-même. Il nécessite un nombre d'étapes important, pour que les ordinateurs cédés puissent réellement servir et ainsi participer à la diminution de la fracture numérique.

Comme nous avons pu le voir, l'acte de donner demande de la part du destinataire du changement, ici les personnes qui seront amenées à encadrer l'utilisation des ordinateurs, et/ou à y travailler au quotidien (hypothèse 1). Si le changement lié à ce transfert de

technologie est piloté uniquement par une direction, un "triumvirat", les objets du changement ont de grandes chances de finir dans un placard, retrouvant ombre et poussière.

Pour cela, il ne faut pas négliger les phases d'explications, d'initiations et de formations (hypothèse 2). Sans compréhension, il n'y a pas d'adhésion au projet. Sans formation, il y a peu de chance que les outils soient amenés à servir et à contribuer à l'élimination réelle de la fracture numérique.

J'ai intégré à ce mémoire un petit jeu visuel, s'effectuant entre la page de couverture et sa suivante, symbolisation de la notion de don, empli de contradictions, comme le don est vécu le plus souvent dans notre société, comme il l'a été démontré, au travers de mots tels que charité.

Au-delà de cette problématique, le projet RecycleTIC m'a apporté de réelles compétences en maîtrise de direction de projets et de découverte de Linux. J'ai ainsi pu y construire une dimension professionnelle, et, fort de cet acquis et d'une bonne connaissance du monde associatif estudiantin, j'ai trouvé un emploi dans la communication de projets étudiants et de la vie des campus. La dimension "stage", la dimension "professionnelle" de la filière Usetic-Tef, et la participation à la vie associative prennent pour moi, aujourd'hui, tout leur sens.

Après avoir reçu pendant cette première année de Master un *hau* de savoir, il était tant pour moi de réaliser un contre-don. Ce mémoire en est le fruit. J'espère pouvoir donner à mon tour, sous la forme d'un renouvellement de l'équipe RecycleTIC, pour que cette dynamique enrichissante, mélange d'humanité, de technologie et de gestion de projet puisse continuer sa route encore longtemps. Ce projet ne m'appartient pas, il appartient au *hau* des contre-dons et dons reçus.

Liste des Acronymes et des sigles

AFTAM : association d'accueil des demandeurs d'asile

CADA : Centre d'accueil des demandeurs d'asile, c'est un service de l'AFATM

Cybercommune : point d'accès public à l'informatique en Bretagne

CRI : Centre de Ressources Informatiques

Tef : Technologies de l'éducation et de la formation

Tic : technologies de l'Information et de la Communication

Usetic : usages socio-éducatifs des technologies de l'information et de la communication

Bibliographie

- ALBERO Brigitte (2000), L'autoformation en contexte institutionnel : du paradigme de l'instruction au paradigme de l'autonomie, L'Harmattan, Paris
- BAREIL Céline (2004), *Gérer le volet humain du changement*, Editions transcontinental, Editions de la fondation de l'entrepreneurship - collection entreprendre, Canada
- Philippe BERNOUX (2004), Sociologie du changement dans les entreprises et les organisations, Seuil, Paris, (chapitre 1 / 2 / 4 / 5 / 7)
- BOURDIEU (1993), intérêt et désintéressement, Cahier du groupe de recherche sur la socialisation, n°7, cite in FUSTIER Paul (2000)
- CAILLÉ Alain (2007), Anthropologie du don, La découverte, Paris
- Ministère de l'emploi et de la solidarité, Direction générale de l'action sociale, Conseil supérieur du travail social (CSTS) – sous la direction de Guy ROMIER (2001), *Nouvelles technologies de l'information et de la communication et travail social*, Editions de l'école nationale de la santé publique, Rennes
- CHANIAL Philippe (2001), Justice, don et association, La découverte / MAUSS, Paris, cite in GODBOUT (2007)
- ELIE Michel (2001) « Le fossé numérique. L'Internet, facteur de nouvelles inégalités ? », Problèmes politiques et sociaux, in La Documentation française, n° 861, août 2001, p. 32. Cite in Wilipédia http://fr.wikipedia.org/wiki/Fracture_num%C3%A9rique , site visité le 20 juillet 2007.
- FUSTIER Paul (2000), Le lien de l'accompagnement, Dunod, Paris
- GILDER George (1981), Richesse et pauvreté, Albin Michel cite in GODBOUT (2007)
- GODBOUT (2007), Ce qui circule entre nous, Seuil, Paris

- GODBOUT (1992), La circulation par le don, in La revue du Mauss, 15-6, p.215-231
- GOUX Jean Joseph (2000), Frivolité de la valeur. Essai sur l'imaginaire du capitalisme, Blusson, Paris, cite in GODBOUT (2007)
- LINARD Monique (2000), Des machines et des hommes, L'harmattan, Paris
- MALINOWSKI Bronislaw (1989), Les Argonautes du Pacifique occidental, Gallimard, Paris, cite in GODBOUT (2007)
- MAUSS Marcel (2004 / 1950), Sociologie et anthropologie, PUF, Paris, pp. 139-284
- MAYO (1987), Une perspective éthique sur le transfert des technologies de la communication pour le développement, In Revue Tiers-monde, n°111, Vendôme, pp.727-734 cite in TIEMTORÉTIEMTORE Windpouiré Zacharia (2006)
- NIETZSCHE Friedrich (1996), Généalogie de la morale, Flammarion, Paris, pp 70-105 et cite in GODBOUT (2007)
- Pascal PLANTARD (1997), l'enfant et les savoirs, in La lettre du Grape, no 27, éréf
- PLANTARD Pascal (1999), INFORMATIQUE ET INTÉGRATION : le village planétaire est-il encore possible ?, in Revue Ville-École-Intégration, n° 119, décembre 1999, pp.24-44
- PLANTARD Pascal (1999), C'est à nous de rendre éducatives les nouvelles technologies, in Grain de sable
- QUIVY Raymond, VAN CAMPENHOUDT Luc (2006), *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, Paris, pp. 170-180.
- SARTHOU-LAJUS Nathalie (1997), L'éthique de la dette, PUF, Paris, cite in GODBOUT (2007)
- STARK et FALK (1998), Transfers, Empathy Formation, and Reverse Transphers, in The American Economic Reviews, 88, n°2, p.271-276, cite in GODBOUT (2007)
- TIEMTORÉ Windpouiré Zacharia (2006), Les technologie de l'information et la communication dans l'éducation en Afrique subsaharienne : du mythe à la réalité,

Thèse de doctorat, Université Rennes 2

- VAN DER MAREN Jean-Marie (2004), *Méthodes de recherche pour l'éducation*, De Boeck Université, Bruxelles, pp. 100-110 ; 300-415.

Sitographie

- CAVAZZA Fred (2007), Qu'est-ce que l'Entreprise 2.0 ?, http://www.fredcavazza.net/2007/07/24/quest-ce-que-lentreprise-20/, site consulté le 24 juillet 2007
- ALTER Norbert (2002), Théorie du don et sociologie du monde du travail, http://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_REVUE=RDM&ID_NUMPUBLIE=RDM_020&ID_ARTICLE=RDM_020_0263, site consulté le 20 juillet 2007
- BLONDEAU Olivier (1999), « Genèse et subversion du capitalisme informationnel », La Pensée n°317, www.samizdat.net/cyberesistance, cite in MELTR Raphaël (2005), LOGICIELS LIBRES : les pingouins se déchaînent, http://rdereel.free.fr/volLQ1.html, site consulté le 6 aout 2007.
- FRYDEL Yves (2005), Un ménage sur deux possède un micro-ordinateur, un sur trois accès à internet, INSEE Première, no1011, revue consultée le 6 juin 2007, http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/IP1011.pdf
- GEMY Cédric (2006), Le logiciel libre et le don, http://www.le-radar.com/?articles/don, site consulté le 1er aout 2007
- MELTR Raphaël (2005), LOGICIELS LIBRES : les pingouins se déchaînent, http://rdereel.free.fr/volLQ1.html, site consulté le 6 aout 2007.
- RAYMOND Eric S. (1999), À la conquête de la noosphère, www.opensource.org, site consulté le 6 aout 2007
- RINAUDO Jean-Luc (?), Enseignants, informatique et soutien scolaire, http://www.inrp.fr/Acces/Biennale/5biennale/Contrib/Long/L341.htm , consulté le 10 aout 2007

Annexes

Annexe 1 : Fiche d'annonce RecycleTic

Aujourd'hui l'informatique s'est imposée dans notre société. Néanmoins, elle est soumise à un ré-équipement régulier comme d'autres produits de consommation courante. Les anciennes machines disparaissent donc de la vue des consommateurs et finissent leur vie très souvent dans des placards, des garages, des sous-sols ou à la déchèterie...

Pourtant, plus à la mode ne veut pas dire forcément plus fonctionnel !

Nous avons tendance à changer d'ordinateur alors qu'il est encore capable d'effectuer des tâches courantes comme le traitement de texte, la navigation internet, la communication par mail, etc.

A cause des besoins grandissants des étudiants, l'Université n'échappe pas à ce cycle de consommation. C'est pourquoi la faculté stocke énormément de machines dites obsolètes et malheureusement en jette pour faute de place.

Heureusement, il existe un moyen de remettre en service ces ordinateurs !

En effet, l'Université propose des "prêts" de ses anciennes machines aux associations et aux écoles.

Même si elles peuvent en faire directement la demande, nous proposons de faire le lien entre ces deux collectivités.

Notre expertise dans les domaines de l'administration et de la maintenance informatique nous permet de livrer des machines en état de marche avec un système d'exploitation et une suite logiciel adaptés aux besoins de chacune des structures.

Parce que la machine n'est rien sans l'humain, nous proposons également de la formation afin que tout le monde puisse trouver son chemin dans les méandres informatiques !

Choisissez donc la solution Re cycle tic pour un équipement fonctionnel avec l'expérience Usetic !

Annexe 3 : Grille d'entretient

1- Présentation de l'interlocuteur

Poste :

Parcours pro :

Age :

Sexe :

2- Parlez-moi de l'ordinateur, que représente pour vous cette machine ? A quelle image associez-vous l'ordinateur ?

3- Quel est votre niveau de pratique informatique ?

4- Quelle appréciation faites-vous de l'introduction de l'informatique dans les pratiques professionnelles ?

5- Le 21ème siècle est-il selon vous, celui des mutations et du changement technologique ?

6- Quelle utilisation avez-vous de l'outil informatique :

Dans la vie en général

Au travail

Définir le niveau de curiosité par rapport à l'outil

Quel niveau ? Sur une échelle de 1 à 5

Travail en réseau

7- Comment percevez-vous la politique de renouvellement du parc logiciel de l'AFTAM et d'acquisition de matériels (achat, donation) ?

Perception du changement, du renouveau, de la structure

Annexe 4 : Grille d'observation

Eléments observés Structure :	**Date/heure**	
Acteurs/usagers (âge, caractéristiques…)		
Réactions à l'arrivé des machines		
Comportement vis-à-vis des machines		
Comportements vis-à-vis de l'équipe RecycleTic		
Observation diverses		
Qui participe à la formation		
Ambiance général de la formation		
Evaluation des apprenants		
évaluation des formateurs - livreur		
Bilan général de l'opération		
Remarques		